



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E23913

VALABLE JUSQU'AU 22/06/2026

ÉDITÉ LE

25/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/10/1989

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 23/04/2025
300 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE HAVRE 2000 B 333

Siret : 352 773 337 00048

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 04 223267

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1247003/001 439470

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247003/001 439470

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Raison sociale : DELAMOTTE

AVENUE ANDRE HOUVENAGHEL
PARC D'ACTIVITES DES HAUTES FALAISES
76400 ST LEONARD

Téléphone : 02 35 28 17 11

Fax :

Portable :

Site Internet :

E-mail : contact@delamotte.pro

Responsabilité légale :

DLM HOLDING (920 238 540)

Effectif moyen : 98

Tranche de classification : EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	16/05/2023
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	28/04/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	16/05/2023
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	16/05/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.